

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 OCTOBRE 2020

Délibération n°2020-011 : acceptation des dons et legs

Le conseil d'administration, dans sa séance du 8 octobre 2020,

ACCEPTE

les dons individuels reçus du 24 décembre 2019 au 10 septembre 2020 pour un montant total de 6120 €.

Nombre de votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Le vice-président du conseil d'administration
de l'École nationale des chartes



Bruno RICARD

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00